



HÉRITAGE FAUNE

La fondation de la Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

Document d'information

Programme de bourses d'études supérieures de la fondation Héritage faune

Bourse d'études Aurèle-Blais – Faune terrestre (cynégétique)

Bourse d'études Pierre-Latraverse – Faune aquatique (halieutique)

Héritage faune, fondation officielle de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur des espèces et des habitats fauniques, tout en respectant la mission de la Fédération.

Héritage faune :

- offre des bourses d'études et de recherche à des étudiants et à des chercheurs de niveau universitaire, dont les travaux se rapportent à la faune;
- encourage et soutient des recherches pour l'amélioration des populations de la faune terrestre et aquatique.

Son programme de bourse d'études supérieures permet d'offrir à des étudiants inscrits à un programme de maîtrise dans une université québécoise une bourse de **deux mille dollars (2 000 \$)**, non renouvelable, ainsi qu'un abonnement d'un an à titre de membre individuel de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs.

Les objectifs du programme sont :

- de favoriser la recherche dans les domaines qui intéressent la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs;
- de participer à la formation de jeunes chercheurs;
- de favoriser la diffusion de résultats scientifiques auprès des chasseurs et des pêcheurs du Québec;
- de favoriser les rapprochements entre les institutions universitaires et la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs;
- de contribuer au rayonnement de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs dans les domaines scientifiques choisis.

Domaines de recherche

La **bourse d'études Aurèle-Blais – Faune terrestre (cynégétique)** est attribuée pour des travaux de recherche conduisant à la rédaction d'un mémoire dans un domaine relatif à la faune terrestre, dans un contexte de gestion cynégétique.

La **bourse d'études Pierre-Latraverse – Faune aquatique (halieutique)** est attribuée pour des travaux de recherche conduisant à la rédaction d'un mémoire dans un domaine relatif à la faune aquatique, dans un contexte de gestion halieutique.

Voici des exemples de domaines de recherche admissibles :

- dynamique des populations de gibier;
- études d'habitats de ces populations;
- études nutritionnelles en rapport avec ces populations;
- études d'aménagement de ces ressources fauniques;
- études des outils de gestion faunique.

Admissibilité

Le candidat devra :

- être citoyen canadien;
- être inscrit dans une université québécoise à un programme de 2^e cycle comportant la rédaction d'un mémoire;
- fournir la preuve de la pertinence de son projet de recherche en relation avec les objectifs de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (www.fedecp.com).

Conditions générales

La gestion de ce programme de bourse est sous la responsabilité du conseil d'administration d'Héritage faune. Chaque candidature est évaluée selon les critères de sélection suivants :

- l'excellence des résultats scolaires;
- la qualité et la pertinence du projet de recherche;
- le projet doit être réalisé au Québec;
- l'intérêt du projet pour la Fédération;
- les aptitudes du candidat à réaliser le projet.

Le boursier s'engage :

- à mentionner l'aide de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs dans son mémoire, ainsi que dans toute publication qui en résulterait;
- à fournir une copie de son mémoire et tout autre document scientifique à la Fédération;
- à fournir un rapport synthèse prêt à être publié aux membres de la Fédération;
- à permettre que son nom soit cité dans l'annonce des résultats du concours.

Délai

Deux bourses de 2 000 \$ sont attribuées par année. Les candidatures doivent être reçues **au plus tard le 31 décembre**. Le nom du récipiendaire est dévoilé quatre mois plus tard, soit en avril lors du congrès de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre les informations ou les documents suivants :

- le curriculum vitae du candidat;
- les copies des diplômes et des relevés de notes obtenus;
- l'adresse de l'université et du département où le candidat est étudiant, le titre du programme auquel il est inscrit, ainsi que le nom du directeur de maîtrise;
- une description du projet de mémoire : le candidat devra indiquer le titre du projet, fournir un résumé de la problématique et de la méthodologie utilisée, présenter les objectifs poursuivis et les retombées prévues;
- un texte pour publication d'un maximum de cinq phrases résumant le projet;
- deux lettres de recommandation : l'une de son directeur de maîtrise, la seconde d'un professeur d'université pouvant témoigner des capacités académiques et professionnelles du candidat;
- toute autre information jugée pertinente.

Correspondance

Le candidat doit faire parvenir son dossier de candidature **en précisant le nom de la bourse** à l'adresse suivante :

HÉRITAGE FAUNE
BOURSE AURÈLE-BLAIS *ou* BOURSE PIERRE-LATRAVERSE
162, rue du Brome
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2P5

Téléphone : 418 878-8999
Sans frais : 1 888 LAFANE (1 888 523-2863)
Télécopieur : 418 878-8980

Courrier électronique : info@fedecp.com
Site Internet : www.fedecp.com

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.